

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

Nº P19- 059931

Optique 99415 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 5103

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SENOUSSI

MA Moun

Date de naissance : 18/02/1944

Adresse : 6, Rue Hergomard Ain Diab -

Tél. 0661411630

0661282420

Total des frais engagés : 2386,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ACHOUR Ahd
Spécialité en Endocrinologie - Diabétologie
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél. 05 22 26 53 41 / 42
INP 091002329

Date de consultation : 29 NOV. 2021

Nom et prénom du malade : Sénoussi Ma Moun Age: 78ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Hypertension + artéralopie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à Casablanca le 29 Nov. 2021

Le : 29 NOV. 2021

Signature de l'adhérent(e) :

Dr. ACHOUR Ahd
Endocrinologie - Diabétologie
Casablanca

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29 NOV 2021	O	+	30000	<i>DR. ACHOUR - Dentiste - Endodontie - Implantologie Spécialité en Endodontie - Diagnose et Traitement 175, Rue Bourguiba - Casablanca - Maroc INP : 091002233 - Tél : 092222222 - 092222223</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE BAB ESSALAM Mr SEKKAT Omar 17, Rue de l'Atlas - C.I.L. Casablanca - Tel: 0522.94.15 0522.94.15 0522.94.15</i>	29/11/2021	2386,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				

Docteur ACHOUR Ahd

Spécialiste en
ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE
Obésité - Gbitre - Hormones
Ménopause - Cholestérol

الدكتورة عاشور عهد

و اختصاصية في أمراض الغدد والسكري
السمنة - الهرمونات - الغدة الدرقية
سن اليأس

Casablanca, le.....

Dr. AHDOUR Ahd
spécialité en Endocrinologie - Diabetologie
175 Rue Boukraâ - Casablanca - 10000
Tél: 05 22 26 53 42
N°P: 091002329

الدار البيضاء، في

H2 Sonouss Maamoun

203,00x6

1)

Abtareg 160/12

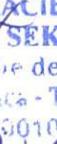


69,60x2

85,62

2)

Amep



56,60x6

3)

Stelvure



198,00x3

4)

Moc'cepto



55,00x2

5)

Tayle



Ambasil 1g

238,60

6)

S. ESSALAH



PHARMACIE BAB ESSALAH
Mr SEKKAT Omar
27, Rue de l'Atlas - C.I.L.
Casablanca - Tél: 0522.94.15.1
ICE 001082118000087

الدار البيضاء Gasbella

إقامة حسام الجاسم - 175 - 175 Rue Boukraâ - Casablanca - 10000
Résidence Houssain jassim - 175, Rue Boukraâ - à côté de l'hôpital My youssef (ex.sidi Soufi) - Casablanca

Tél.: 05 22 26 53 42 - Fax : 05 22 26 53 41 - E-mail : dr_achour80@hotmail.com



6 118001 030521
COTAREG 160/12.5 mg
28 comprimés pelliculés

PPV : 203.00 DH



6 118001 030521
COTAREG 160/12.5 mg
28 comprimés pelliculés

PPV : 203.00 DH



6 118001 030521
COTAREG 160/12.5 mg
28 comprimés pelliculés

PPV : 203.00 DH



6 118001 030521
COTAREG 160/12.5 mg
28 comprimés pelliculés

PPV : 203.00 DH



6 118001 030521
COTAREG 160/12.5 mg
28 comprimés pelliculés

PPV : 203.00 DH



6 118001 030521
COTAREG 160/12.5 mg
28 comprimés pelliculés

PPV : 203.00 DH

AMEP® 5mg

28 comprimés



6 118000 081524

49,40

AMEP® 5mg

28 comprimés



6 118000 081524

49,40

AMEP® 5mg

14 comprimés



6 118000 081517

25,00

PPV : 55,00 DH
LOT : 646362
PER : 09/22

AMOXIL 1g
12 comprimés dispersibles

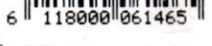


PPV : 55,00 DH
LOT : 646369
PER : 09/22

AMOXIL 1g
12 comprimés dispersibles



STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60



STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60



STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60



STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60



STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60



STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60



NOCICEPTOL

CONTRE
LES DOULEURS
Musculaires
Articulaires
Post-traumatiques

AVEC ENDOU
APPLIQUEUR

GEL
ANTI - DOULEUR
aux huiles essentielles

PLUS RAPIDE
EFFICACE
SCIENTIFIQUEMENT DÉMONTRE

*Etude NOCICEPTOL vs un gel d'IBUPROFENE à 5%

Dispositif Médical



LOT

C100
2023-09

PUC: 198.00DH



3 401020 354451

NOCICEPTOL

CONTRE
LES DOULEURS
Musculaires
Articulaires
Post-traumatiques

AVEC ENDOU
APPLIQUEUR

GEL
ANTI - DOULEUR
aux huiles essentielles

PLUS RAPIDE
EFFICACE
SCIENTIFIQUEMENT DÉMONTRE

*Etude NOCICEPTOL vs un gel d'IBUPROFENE à 5%

Dispositif Médical



LOT PUC: 198.00DH

C115
2024-01

3 401020 354451

NOCICEPTOL

CONTRE
LES DOULEURS
Musculaires
Articulaires
Post-traumatiques

NOUVEAU

AVEC ENDOU
APPLIQUEUR

GEL
ANTI - DOULEUR
aux huiles essentielles

PLUS RAPIDE
EFFICACE
SCIENTIFIQUEMENT DÉMONTRE

*Etude NOCICEPTOL vs un gel d'IBUPROFENE à 5%

Dispositif Médical



LOT

C139
2024-05

CNK 3259-850

PUC: 198.00DH



3 401020 354451 >